



## Liminaire

### CTPM du 21 juin 2022

Madame la présidente,

Nous sommes réunis ce jour pour finaliser cette longue négociation sociale.

Tout d'abord, nous regrettons le temps perdu depuis l'obtention du feu vert des autorités ; en cette période d'inflation, les collègues auraient apprécié !

Ceux-ci sont d'ailleurs demandeurs d'une signature rapide.

In fine, cet accord n'a pas besoin d'être approuvé en CTPM. L'article L223-1 du code de la fonction publique dispose que l'accord doit être signé pour être valide.

Par ailleurs, un délai de 30 jours est prévu pour la signature ; nous considérons qu'il s'agit d'un délai maximum.

Nous ne reviendrons pas sur les points divergents et sur nos positions ; vous les connaissez et vos collaborateurs vous ont très certainement rapportés les échanges des GT.

Nous reconnaissons que vos propositions initiales ont quand même été améliorées, suite à nos inlassables interventions. La situation n'est néanmoins pas parfaite pour les sédentaires Lille Lyon Marseille et pour les C et B, en dépit de notre insistance.

Toutefois, nous restons dubitatifs sur l'IMT et vous demandons une réponse.

Vous n'ignorez pas que nos fédérations ont rencontré la secrétaire générale de Bercy.

A l'issue des entrevues, il nous était apparu que cette proposition aurait pu rentrer dans le cadre de l'accord ; la secrétaire générale de Bercy n'étant pas opposée au principe.

Au vu de la réponse apportée par vos services, madame la présidente, nous avons l'impression d'assister à un ping-pong un peu déplaisant.

Dans le cadre de l'accord définitif, nous vous demandons aujourd'hui de nous faire part de cet arbitrage.

Sur la SSA, nous avons découvert l'expression de notre ministre sur Géci ; il est bien tard... Nous ne doutons pas que vous complèterez entièrement aujourd'hui ses propos et nous ne désespérons pas d'être reçus par Bruno LE MAIRE.

Enfin, il ne vous aura pas échappé que nous n'appelons pas à la grève aujourd'hui ; en effet, nos 2 syndicats respectent les décisions de l'intersyndicale où cette date du 21 juin n'a jamais été évoquée.

Pour autant, nous avons appelé l'ensemble des collègues à se réunir dans le cadre de HMI afin d'échanger, d'établir des cahiers de revendications et à mener toutes les actions jugées utiles pour obtenir satisfaction.

Pour terminer, notre alliance continuera à défendre les agents et à agir sans compromission ; les résultats de ce dimanche démontrent que rien n'est intangible et que la musique s'est tue : le pipeau ne fonctionne plus !